

Le grand bulletin des parlementaires wallons

Gros plan sur le travail de nos députés

AU TOP

STÉPHANE HAZÉE (ECOLO)

«*Quand on est élu, c'est pour boulotter*», nous dit l'Ecolo bourreau de travail. «*Je fais mon boulot, je n'y trouve pas de titre de gloire particulier. C'est plutôt le manque de temps, mon problème. Depuis les dernières élections, le nombre de députés verts a baissé fortement au parlement wallon. (...) Mais nous avons la volonté de faire des choses, de faire des propositions. (...) Avec la 6^e réforme de l'Etat, le travail est encore plus important, puisque la Wallonie a hérité de compétences nouvelles. C'est une charge supplémentaire.*»

Et ceux qui ne font rien, il en pense quoi, Stéphane Hazée ? «*C'est un problème récurrent. On doit encore déplorer en 2015 que certains sont là pour rien. Ça pose question, c'est une attitude qu'on ne comprend pas. Le travail, c'est un honneur.*»

● Le 25 mai 2014, les Belges étaient appelés aux urnes pour élire leurs députés fédéraux et régionaux. Un an plus tard, nous nous sommes penchés sur le travail des députés régionaux (et communautaires), après avoir fait le même exercice pour les députés fédéraux.

Le moins que l'on puisse écrire, c'est que le travail

parlementaire réalisé par nos députés va de «*beaucoup*» à «*pratiquement rien*». Et, peut-être plus étonnant, ceux que nous avons pointé parmi les cancre voici un an ont non seulement souvent été réélus, mais de plus, ils ne travaillent guère plus que lors de la législature précédente. Certains électeurs pourraient se poser de très sérieuses questions sur les élus qu'ils ont envoyés siéger à Namur ou à Bruxelles.

Un an après les élections, quelques noms se détachent très nettement du lot. Côté libéral, c'est une fois encore Jean-Luc Crucke qui émerge. Le député de Frasnes-lez-Anvaing, surnommé le «*pitbull*» par certains de ses collègues, aurait pu revendiquer une place de ministre fédéral. Le parti lui a préféré Marie Christine Marghem et Jacqueline Galant, Crucke a repris son travail parlementaire, abattant son boulot avec l'acharnement qui fait sa marque de fabrique.

LE CHEF DES RESCAPÉS VERTS

Toujours dans l'opposition, chez Ecolo, on peut épingle le travail réalisé par le chef de groupe (qui ne compte plus que quatre députés), Stéphane Hazée. Entré au parlement wallon au cours de la législature précédente, il est lui aussi un des gros bouseurs de l'assemblée régionale, un peu moins à la Communauté française. Mais il y carbure malgré tout bien plus que pas mal de ses collègues. Ça lui vaut une très bonne note de notre part aussi. Même chose pour ses trois collègues

verts rescapés de la déroute de mai 2014.

Au PS, c'est encore une fois l'Amblévois Edmund Stoffels qui arrive largement en tête, avec une prédilection pour les questions écrites. Parmi les dadas du député, les routes, notamment celles de sa région, les Cantons de l'Est. Les questions écrites sont souvent de portée plus locale ou ne nécessitent pas la présence du ministre pour répondre, comme c'est le cas pour les questions orales.

De manière générale, on constate que les premières places du classement sont occupées majoritairement par l'opposition MR et Ecolo. On notera que la Carolo Véronique Cornet (MR), toujours bien classée, a posé énormément de questions écrites mais aucune orale. C'est pour des raisons de santé, en fait. Mme Cornet ne se déplace que difficilement mais elle poursuit son travail de chez elle.

FLOPS RETENTISSANTS

Et puis il y a les cancre. Ceux qui sont payés à ne pas faire grand-chose. Parmi eux, Maurice Motard (PS). Anthony Dufrane (PS)

fait à peine mieux, de même que François Devillers.

Le jeune député PTB Ruddy Warnier est lui aussi peu actif mais il avance une explication, que l'on peut lire ci-contre.

Ce classement n'est qu'une photographie après un an mais il reflète bien l'activité de nos députés. Certains ont fait une entrée fracassante, comme Olivier Maroy ou Georges-Louis Bouchez. D'autres feraient bien de se poser des questions par rapport aux électeurs qui les ont envoyés au parlement. ■

UN DOSSIER DE BENOÎT JACQUEMART
ET GUILLAUME BARKHUYSEN

FLOP**RUDDY WARNIER (PTB)**

Jeune député, le Liégeois Ruddy Warnier avance plu-

sieurs explications à son manque apparent de présence au parlement wallon. « On est un jeune parti, on doit apprendre, on fait nos ames. Et nous ne sommes pas un parti comme les autres. Nous sommes plus sur le terrain. On peut faire des actions à 4 heures du matin et ensuite répercuter les demandes des travailleurs au niveau du parlement. »

Et puis... ils sont deux. « C'est vrai, on se partage un peu les tâches. Frédéric Gillot est plus actif au parlement. Ça ne m'empêche pas de poser des questions en commission. Mais je le redis, notre travail doit partir du terrain. Les autres parlementaires, on les y voit rarement. Les changements, ça se fait à la fois dans les parlements et dans la rue. (...) Nous posons déjà plus de questions qu'au début. Nous ne posons pas de questions juste pour poser des questions, comme d'autres le font. Etre député, c'est une responsabilité par rapport aux travailleurs. »

UN CALCUL SCIENTIFIQUE

Notre méthode

Pour mesurer le travail parlementaire, nous avons choisi de compter le nombre de propositions de décret (équivalents régionaux des lois), le nombre de propositions de résolution, le nombre de questions orales (cette catégorie regroupant les interpellations aux ministres, les questions orales et les questions d'actualité posées au gouvernement wallon et à celui de la Communauté française.

LES QUESTIONS ÉCRITES

Nous publions aussi le nombre de questions écrites posées par les députés, avec plusieurs réserves toutefois. Tout d'abord, une question écrite demande nettement

moins de temps de préparation qu'une question orale. Et évidemment beaucoup moins qu'une proposition de décret, pour laquelle le travail est très important. Une question écrite peut être très rapidement rédigée, en s'inspirant d'un article de journal, par exemple. L'inspiration vient même de la presse étrangère. Un ancien député PS était passé maître dans l'art de poser des ques-

tions écrites sur tout et n'importe quoi. Ça fait du chiffre, ça ennuie le ministre et son cabinet, mais c'est souvent inutile. Autre réserve: les questions écrites peuvent

être faites par des collaborateurs des députés. Là, les grands groupes (PS, MR, cdH dans une moindre mesure) sont avantagés. Si la volonté est de faire du chiffre, les statistiques peuvent être trompeuses.

LE TRAVAIL «INVISIBLE»

Il faut aussi tenir compte du fait que certaines questions écrites reviennent plusieurs fois, soit parce qu'elles concernent le même sujet, mais pour des communes différentes, soit parce que le sujet revient régulièrement dans l'actualité.

Enfin, il faut considérer tout le travail «invisible» des députés. C'est la raison pour laquelle nous avons nous-mêmes donné une note aux députés (sous forme d'étoiles), qui corrige un classement qui serait trop mathématique. ■

QUESTIONS À JEAN-LUC CRUCKE (MR)

« Je ne vais jamais au Parlement en m'ennuyant »

> Jean-Luc Crucke, vous êtes à nouveau en tête du classement. C'est quoi votre secret ?

La vie politique, la vie publique, le débat parlementaire me passionnent. Je ne vais jamais au Parlement en m'ennuyant. J'ai beaucoup de chance dans ma vie de pouvoir réaliser des choses en tant que parlementaire et bourgmestre. Si en plus c'est remarqué, tant mieux! Mais ce travail, c'est d'abord un plaisir personnel.

> Vous pensez donc que certains s'ennuient sur les bancs du Parlement wallon ?

Je ne me permettrais jamais de critiquer ou juger les autres. Je suis aussi libéral pour cela. Moi, j'estime que j'ai été élu par les électeurs et que je dois les représenter au Parlement.


> Contrairement à certains députés touchés par le décret anti-cumul, vous avez pu cumuler vos mandats de député et de bourgmestre. Que pensez-vous de ce décret ?

Il a permis un renouvellement sur les bancs des parlementaires. Il y a des plus jeunes qui sont arrivés et cette émulation entre les générations est une richesse. C'est un élément positif. Mais il reste le sempiternel débat entre la fonction locale et la fonction parlementaire. Et je suis l'exemple vivant que c'est faisable. Il y a aussi une série de parlementaires qui ont fui lors des dernières élections vers le fédéral pour pouvoir justement garder le cumul.

Enfin, on reproche parfois aux parlementaires de poser trop de questions. C'est incroyable! S'ils ne peuvent plus cumuler, il ne faut pas s'étonner d'une présence accrue au Parlement. Par contre, et cela ne fera pas non plus plaisir à André Antoine, j'estime qu'il faudrait étaler les travaux au Parlement wallon sur 4 jours contre trois actuellement. Il y a un tel boulot, suite à la sixième réforme de l'Etat, que le député wallon a besoin d'heures. ■

Élus bruxellois au PFWB

NOM	Propositions de décret	Propositions de résolution	Questions orales et interpellations	Questions écrites
1 BERTIAUX Françoise (MR)	11	6	26	46
2 DE WOLF Alain (MR)	0	0	3	58
3 DOULKERIDIS Christos (Ecolo)	4	5	34	7
4 PERSOONS Caroline (FDF)	4	6	30	8
5 TRACHTE Barbara (Ecolo)	2	3	34	4
6 DU BUS DE WARNAFFE André (cdH)	0	0	24	1
7 MAISON Joëlle (FDF)	3	5	14	1
8 MOUREAUX Catherine (PS)	0	0	19	2
9 EMMERY Isabelle (PS)	0	0	19	1
10 DE BOCK Emmanuel (FDF)	4	4	1	10
11 DESIR Caroline (PS)	0	2	12	4
12 DESTEXHE Alain (MR)	0	2	0	15
13 BROTCHE Jacques (MR)	2	1	8	1
14 FASSI-FIHRI Hamza (cdH)	0	0	8	2
15 MAMPAKA Bertin (cdH)	0	1	7	0
16 IZKABAN Jamal (PS)	0	0	5	1
17 DIALLO Béa (PS)	0	2	3	0
18 EL YOUSFI Nadia (PS)	0	1	1	1



Ces données statistiques ont été collectées sur le site web du Parlement en date du mardi 12 mai 2015

NOM	Propositions de décret	Propositions de résolution	Questions orales et interpellations	Questions écrites	Statut	
DEFRAIGNE Christine (MR)	6	2	21	60	1 1 4 6	N.C. --> Présidente du Sénat
COURARD Philippe (PS)	3	0	33	34	1 0 0 11	N.C. --> Président du PFWB
LUPERTO Jean-Charles (PS)	0	0	4	24	0 0 4 8	N.C. --> Ex-président du PFWB
ANTOINE André (cdH)	2	2	22	11	0 0 0 0	N.C. --> Président du PW
DISTER Christophe (MR)	0	0	2	0	0 0 2 0	N.C. --> Il vient de prêter serment

NOM	Parlement Wallon				Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles				Note de la rédaction
	Propositions de décret	Propositions de résolution	Questions orales et interpellations	Questions écrites	Propositions de décret	Propositions de résolution	Questions orales et interpellations	Questions écrites	
1 CRUCKE Jean-Luc (MR)	10	7	177	89	4	3	130	12	*****
2 HAZEE Stéphane (Ecolo)	10	6	93	197	1	2	36	21	*****
3 STOFFELS Edmund (PS)	0	0	58	295					*****
4 JEHOLET Pierre-Yves (MR)	20	8	46	150	2	0	3	23	*****
5 DAELE Matthieu (Ecolo)	6	4	40	57	2	2	19	15	*****
6 MAROY Olivier (MR)	4	1	55	5	1	1	62	1	*****
7 CORNET Véronique (MR)	8	1	0	391	0	0	0	56	****
8 DEFRANG-FIRKET Virginie (MR)	6	2	40	105	0	1	111	62	****
9 BOUCHEZ Georges-Louis (MR)	6	4	106	6	1	0	117	4	****
10 DODRIMONT Philippe (MR)	9	4	91	24	3	7	66	38	****
11 DE BUE Valérie (MR)	5	1	57	53	5	1	74	40	****
12 MOUYARD Gilles (MR)	5	1	43	33	2	2	63	10	****
13 HENRY Philippe (Ecolo)	4	5	68	27	1	2	26	0	****
14 DESTREBECQ Olivier (MR)	1	1	53	24	1	1	33	8	****
15 PREVOT Patrick (PS)	0	1	32	27	0	1	45	15	****
16 RYCKMANS Hélène (Ecolo)	4	6	50	18	3	5	21	0	****
17 BALTUS-MÔRES Jenny (MR)	1	0	47	56					****
18 DESQUESNES François (cdH)	1	0	43	12	0	1	21	6	****
19 FOURNY Dimitri (cdH)	5	8	50	16	0	0	0	0	****
20 DERMAGNE Pierre-Yves (PS)	2	2	24	26	0	0	9	2	****
21 KNAEPEN Philippe (MR)	6	3	44	107	0	2	84	52	***
22 TROTTA Graziana (PS)	1	0	8	138	0	0	20	30	***
23 KAPOMPOLE Joëlle (PS)	1	2	17	65	0	0	7	11	***
24 GONZALEZ MOYANO Virginie (PS)	0	0	16	60	0	0	20	0	***
25 DOCK Magali (MR)	1	1	17	19	0	0	44	9	***
26 HENQUET Laurent (MR)	1	2	32	24	1	1	27	3	***
27 BROGNIEZ Laetitia (MR)	0	1	41	19	0	0	21	6	***
28 ZRIHEN Olga (PS)	2	2	40	14	0	0	22	4	***
29 MORREALE Christie (PS)	0	2	28	16	0	0	31	6	***
30 MOUCHERON Savine (cdH)	2	3	22	18	0	1	30	4	***
31 DURENNE Véronique (MR)	0	1	36	20	0	0	14	6	***
32 MARTIN Nicolas (PS)	1	2	15	39	0	0	13	6	***
33 BONNI Véronique (PS)	1	2	21	24	0	1	15	8	***
34 SALVI Véronique (cdH)	1	3	30	3	0	2	28	4	***
35 DUPONT Jean-Marc (PS)	0	1	30	24	0	0	16	0	***
36 DENIS Jean-Pierre (PS)	1	0	28	16	0	1	12	5	***

37	WAROUX Véronique (cdH)	0	3	33	10	0	2	13	1	***
38	DREZE Benoît (cdH)	0	0	35	5	0	0	21	0	***
39	GERADON Déborah (PS)	2	1	22	16	0	0	11	8	***
40	LEGASSE Dimitri (PS)	0	2	12	21	0	0	10	15	***
41	COLLIGNON Christophe (PS)	1	3	28	14	0	0	5	8	***
42	LAMBELIN Anne (PS)	0	1	23	14	0	0	12	4	***
43	LEAL-LOPEZ Clotilde (cdH)	0	0	32	4	0	0	11	1	***
44	PECRIAUX Sophie (PS)	0	2	17	15	0	0	8	5	***
45	BELLOT François (MR)	4	2	26	3	0	0	10	0	***
46	SIMONET Marie-Dominique (cdH)	0	2	29	1	0	1	9	1	***
47	SCHYNS Marie-Martine (cdH)	1	1	12	4	2	0	19	3	***
48	VANDORPE Mathilde (cdH)	1	3	20	0	0	2	12	1	***
49	TZANETATOS Nicolas (MR)	2	0	16	11	0	0	16	14	**
50	WALH Jean-Paul (MR)	3	0	3	27	1	3	5	16	**
51	SAMPAOLI Vincent (PS)	1	2	23	15	0	1	10	1	**
52	GARDIER Charles (MR)					0	0	39	11	**
53	MOINET Isabelle (cdH)	0	1	16	0	0	1	27	3	**
54	TARGNION Muriel (PS)					0	1	31	14	**
55	EVARD Yves (MR)	1	2	21	8	0	1	12	0	**
56	LEFEBVRE Bruno (PS)	1	1	10	13	0	0	14	4	**
57	VIENNE Christiane (PS)	1	2	12	12	2	3	7	4	**
58	ONKELINX Alain (PS)	2	2	15	6	0	0	11	1	**
59	PUGET André-Pierre (PP)	2	3	10	10	0	2	8	2	**
60	LECERF Patrick (MR)	1	0	13	9	0	0	8	3	**
61	LECOMTE Carine (MR)	0	2	12	6	2	1	6	0	**
62	GILLOT Frédéric (PTB)	0	4	13	10	0	0	0	0	**
63	GAHOUCI Latifa (PS)	0	2	2	11	0	1	8	3	**
64	POULIN Christine (PS)	1	1	10	9	0	0	2	1	*
65	NICAISE Marie-Françoise (MR)	1	0	3	1	0	0	18	0	*
66	LENZINI Mauro (PS)	0	0	13	10	0	0	0	0	*
67	HICHAM Imane (PS)	1	2	4	10	0	0	2	1	*
68	ARENS Josy (cdH)	0	0	0	0	0	1	9	7	*
69	WARNIER Ruddy (PTB+)	0	3	1	0	0	0	9	2	*
70	DEVILLERS François (PS)	0	0	6	4	0	0	2	0	*
71	DUFRANE Anthony (PS)	0	1	3	3	0	1	4	0	*
72	MOTTARD Maurice (PS)	0	0	0	1	0	0	0	0	-